



Gosier le 31 mars 2022

Mesdames, Messieurs,  
Cher.es habitant.es de la CARL

Nous vivons actuellement une crise sans précédent au sein de notre Communauté d'agglomération et aujourd'hui encore en toute transparence, il est de notre devoir de vous informer sur les dangers que représentent les décisions prises par le président de la CARL.

Depuis de trop nombreux mois, nous constatons :

- ✓ **Des dysfonctionnements récurrents des Conseils communautaires**
- ✓ **Des manquements répétés qui transgressent les règles démocratiques**
- ✓ **Le refus du droit légal d'expression du groupe majoritaire constitué**
- ✓ **Le refus de transmission de documents**
- ✓ **Des dépenses et appels d'offres inconsidérés et injustifiés**
- ✓ **Des falsifications budgétaires**
- ✓ **L'absence de tout compte rendu des décisions**

De ce fait le 7 décembre 2021, nous avons transmis au président une demande de mise à l'ordre du jour du conseil communautaire de deux points :

1° : **retrait de la délibération numéro 2020–CC–4S–DAJA–24 portant délégation du Conseil communautaire au Président**, du 15 juillet 2020.

2° : **retrait de la délibération numéro 2020–CC–4S–DAJA–25 portant délégation du Conseil communautaire au bureau**, du 15 juillet 2020.

Cette demande formulée **par 22 conseillers** soit la **majorité du Conseil communautaire** a été réitérée par courrier en date du 14 janvier 2022. A ce jour, nous constatons que notre demande est restée sans suite.

**Notre démarche**, qui n'a pas été jugée urgente sur la forme mais qui **n'a jamais été contesté sur le fond par le tribunal administratif**, n'avait qu'un seul but : celui de **protéger à la fois les finances de la CARL, la pérennité de son développement économique à venir mais surtout le porte-monnaie des habitants et des habitantes** que vous êtes, durement frappés en 2021 par une augmentation autant excessive qu'inhumaine des impôts de 1250%.

Et c'est pour cela qu'avec force et conviction, nous **les 22 élus.es majoritaires de la CARL** :

- ✓ Affirmons avec détermination notre volonté de **repandre les délégations octroyées au président** lors de son élection le 15 juillet 2021.
- ✓ Considérons le **président comme unique responsable** de trop nombreux dysfonctionnements, induit par son refus d'entendre et de reconnaître la voix de la majorité depuis de nombreux mois.
- ✓ **Prenons nos responsabilités** afin de protéger et préserver les intérêts de **la CARL menacés par des excès et des dépenses inconsidérées** face aux nombreux choix du président préjudiciable à la population.
- ✓ **Avons voté NON contre toutes les délibérations** à l'ordre du jour du conseil communautaire du jeudi 31 Mars 2022.

- ✓ **Voterons NON à toutes les délibérations** à venir jusqu'à ce que les deux points demandés ci-dessous soient mis à l'ordre du jour effectif d'un Conseil communautaire fut-il ordinaire ou extraordinaire.

Nous sommes des élu.es responsables et convaincus que notre action est juste et nécessaire et dans l'intérêt des uns et des autres. **La CARL est en danger, notre devoir est de la protéger.**

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
BAPTISTE	Christian	Conseiller communautaire	
BAPTISTE	Franck	Conseiller communautaire	
CHATEAUBON	Hugues	Conseiller communautaire	
CHRISTOPHE	Jean-Claude	Conseiller communautaire	
COURIOL	Lydia	Conseillère communautaire	
FRAIR	Jules	Conseiller communautaire	
GALVANI	Lucien	Conseiller communautaire	
GRANDISSON	Mariane	Conseillère communautaire	
HUGUES	Valérie	Conseillère communautaire	
KANCEL	Jacques	Conseiller communautaire	
KANCEL-MURAT	Marguerite	Conseillère communautaire	
LAPTÈS	Sylvia	Conseillère communautaire	
LATCHOUMANIN	Éric	Conseiller communautaire	
MANDRET-PASSAVE	Mariette	Conseillère communautaire	
MARY	Teddy	Conseiller communautaire	
MOLIA	Wennie	Vice présidente	
PÉROUMAL-SYLVANISE	Sophie	Conseillère communautaire	
PIERRE-JUSTIN	Patrice	Conseiller communautaire	
QUIQUEREZ	Yves	Conseiller communautaire	
RAMOUTAR	Olivia	Conseillère communautaire	
SOLVET	Patrick	Conseiller communautaire	
VIROLAN	Jocelyne	Conseillère communautaire	

